

—
**RECUEIL
D'EXPÉRIENCES**
—

LES DÉMARCHES ALIMENTAIRES CITOYENNES

EN NOUVELLE-AQUITAINE

JANVIER 2020



**Pays et
Quartiers**
de Nouvelle-Aquitaine



Directrice de publication : Stéphane DENJEAN

Coordination : Anne-Sophie GILLION

Rédaction : Roxane DIF, stagiaire à PQN-A en 2019, Zoé PUJOL
et Xavier STEFFAN

Nous remercions également les collectifs citoyens, collectivités
porteuses de démarches alimentaires et organismes publics
financeurs pour leur contribution à ce recueil.

JANVIER 2020

Présentation de Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine

MISSIONS

Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine (PQN-A) est un GIP créé en 2002 par l'Etat et la Région pour assurer une mission régionale de centre de ressources pour le développement territorial. Intervenant initialement à l'échelle de l'ex-Aquitaine, son périmètre s'est élargi en 2017 à la faveur de la création de la Région Nouvelle-Aquitaine. PQN-A, en tant que centre de ressources sur la Politique de la ville et pour le développement territorial, inscrit particulièrement ses actions dans le cadre de référence des centres de ressources Politique de la ville du CGET (Commissariat Général pour l'Égalité des Territoires).

PQN-A VISE À :

- Accompagner la mise en œuvre des projets de territoire dans le cadre des politiques territoriales contractuelles territoriales de l'Etat et de la région
- Contribuer à la mise en réseau et à la qualification collective des acteurs (élus et techniciens) en charge de la mise en œuvre des projets de territoire
- Repérer et rendre compte des sujets émergents, des pratiques innovantes en réponse aux enjeux du développement territorial.

MODALITÉS D'INTERVENTION

L'expertise du centre de ressources repose sur un positionnement singulier de « tiers facilitateur »

sur les principes suivants : une approche territoriale affirmée, une logique transversale urbain-rural, une pédagogie fondée sur l'échange de pratiques entre des acteurs très divers intervenant sur les territoires.

Animation des réseaux d'acteurs

Il s'agit de favoriser l'échange d'expériences et de pratiques entre acteurs locaux par le croisement des savoirs, en leur proposant des temps de rencontres réguliers.

Cette animation se traduit par :

- du partage d'informations
- des points d'actualité sur la mise en œuvre des politiques publiques
- des points de situation sur les différents territoires
- de la co-élaboration et de la diffusion d'outils et de pratiques.

Montée en compétences des acteurs locaux

Pour accompagner la montée en compétences des acteurs locaux, différents modes d'intervention peuvent être mobilisés : cycles de qualification, sessions de formation, visites de terrain, séminaires et conférences-débat, groupes de travail thématiques...

Les interventions du centre de ressources dans ce domaine se caractérisent par une approche inter-acteurs et multi-territoires.

Capitalisation d'expériences

La plus-value du centre de ressources réside dans sa capacité à capitaliser et à diffuser les retours d'expériences depuis les territoires, ce qui constitue la troisième mission socle. Ce regard doit s'incarner au travers de productions (notes, fiches d'expériences sur des actions innovantes ou sur des expérimentations, publications, etc.) facilement communicables et appropriables.

SOMMAIRE



06 Présentation du recueil d'expériences

- 06 Contexte et objectifs
- 06 En résumé
- 07 Méthodologie
- 08 Que retenir ?

10 Neuf fiches d'expérience

- 11 Le Collectif Aliment'Terre
- 13 Le Collectif des fermes urbaines
- 15 L'Entre Deux Mondes
- 17 Les Râteleurs
- 19 La Smalah
- 21 L'Usine végétale
- 23 La MIAM
- 25 MontPlateau
- 27 Terres en Chemin

30 Revue des financements mobilisés

PRÉSENTATION DU RECUEIL D'EXPÉRIENCES

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Dans le cadre de la Feuille de route régionale pour une alimentation saine et durable, le centre de ressources Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine (PQN-A) s'est vu confier une mission d'animation du réseau des acteurs et des démarches alimentaires de territoire en Nouvelle-Aquitaine, à l'automne 2018.

Pour répondre à ce besoin de mise en réseau, PQN-A a ainsi réuni dès le premier trimestre 2019, un public très large de partenaires concernés par l'agriculture et l'alimentation : collectivités, socioprofessionnels, organismes de conseil, de formation et de recherche, impliqués de l'amont à l'aval dans l'agriculture et l'alimentation en Nouvelle-Aquitaine.

Ainsi, les premières rencontres sur « les démarches alimentaires de territoire en Nouvelle-Aquitaine » tenues au printemps 2019, ont mis en lumière l'existence de groupes de citoyens à l'initiative de telles démarches.

La finalité du présent document est la compréhension de ces collectifs et de leurs actions locales, afin d'impulser une coopération efficace et durable avec l'ensemble des acteurs de l'alimentation et de l'agriculture. Ces initiatives sont souvent mal connues des collectivités et des socio-professionnels.

Plus précisément, il s'agit de :

- comprendre les relations voire les coopérations existantes entre les collectifs citoyens et les collectivités ;
- apporter des exemples de structures organisationnelles de ces groupes ;
- dégager des pistes de réflexion sur les possibilités de financement des projets menés par ces collectifs impliqués dans des thématiques alimentaires.

A cet effet, une mission exploratoire a été confiée à Roxane DIF, étudiante en seconde année à l'école d'ingénieurs de Bordeaux Sciences Agro. Ainsi, du 20 mai au 15 août 2019, celle-ci a participé aux rencontres organisées par PQN-A dans le cadre du réseau cité plus haut. Les questionnements venant des représentants de collectifs participant aux rencontres ont révélé l'intérêt d'une analyse de ces collectifs citoyens. La méthode adoptée par Roxane DIF est détaillée plus loin dans ce document.

EN RÉSUMÉ

→ 4 constats

- Le processus d'émergence du collectif renvoie au contexte local et à des motivations tant collectives qu'individuelles,
- Les collectifs revêtent des formes très variées d'organisation et de structuration,
- L'engagement citoyen est une constante dans le fonctionnement de chaque collectif,
- Cet engagement se concrétise par des modalités de collaboration, de fonctionnement et d'échelles d'action très variées.

→ 5 enjeux pour les porteurs

- Le collectif a besoin de trouver sa place dans le système d'acteurs local,
- Les membres du collectif sont en quête de création d'une culture commune sur le territoire autour de l'agriculture et l'alimentation,
- La coopération et le dialogue sont essentiels pour adopter une gestion collective partagée entre collectifs et acteurs,
- Entre leadership et collégialité, il faut trouver le juste milieu pour assurer ensuite le passage à l'action,
- Trouver les moyens financiers, matériels et d'ingénierie pour l'action.

MÉTHODOLOGIE

Durant l'été 2019, des entretiens ont été menés avec plusieurs types d'acteurs :

- des collectifs menés par des citoyens ;
- des collectivités porteuses de démarches alimentaires ;
- des organismes publics financeurs ;
- des acteurs ou initiatives à la marge permettant une prise de recul globale sur l'objet de la participation citoyenne.

Ces entretiens, menés selon une grille de questions sommaires, s'attachaient à collecter plusieurs informations.

Une première partie sur l'objet de l'action du collectif, sa structuration et sa gouvernance, le périmètre de l'action et les publics bénéficiaires permettait de mieux cerner le projet. Ensuite, la discussion s'orientait vers des éléments d'analyse plus fins comme les objectifs poursuivis à travers l'action et ses moyens, les difficultés rencontrées et les perspectives.

Les collectifs et initiatives interrogés sont situés en Nouvelle-Aquitaine et se répartissent ainsi sur le territoire :

Le collectif Aliment'Terre (33)
Le collectif des fermes urbaines (17)
Entre Deux Mondes (33)
Les Râteleurs (33-24)
La Smalah (40)
L'Usine végétale (33)
.....
La MIAM (33)
MontPlateau (86)
Terres en Chemin (16)



Terres en Chemin, Mont'Plateau et la MIAM de Bordeaux Nord, des expériences un peu différentes...

Le choix de présenter ces trois structures a été guidé par l'enjeu de communiquer sur des expériences-outils originaux et démocratiques.

En présentant ces expériences, il s'agit de montrer qu'il est également possible d'allier l'action citoyenne à des actions techniques et opérationnelles comme l'approvisionnement de la restauration collective, l'installation agricole ou l'action sociale.

› QUE RETENIR ?

Depuis les dix dernières années, la reterritorialisation de l'agriculture et de l'alimentation (rapprocher l'offre et la demande de produits alimentaires dans le cadre de circuits alimentaires locaux) est un axe fort dans l'intervention des politiques publiques. Force est de constater que cette préoccupation infuse de la même manière dans l'esprit des habitants. La prise de conscience est globale et elle se répercute par un véritable souhait de passage à l'action à des échelles différentes et dans des formes voire des formats très diversifiés. Les citoyens se sentent aujourd'hui légitimes d'agir sur leur territoire. Pour certains, ils le sont même plus que d'autres acteurs en partie du fait de la méconnaissance de toutes les échelles d'action et des politiques publiques qui ne "descendent" pas assez à leur échelle.

→ Vous avez dit démarche alimentaire citoyenne ?

Une démarche alimentaire citoyenne peut être décrite comme une action portée par des personnes **non-rattachées professionnellement à la question agricole ou alimentaire** et qui s'organisent en collectif pour mener des actions sur leur territoire. Ces collectifs de citoyens sont vus et se reconnaissent eux-mêmes comme une voix d'expression directe de la population.

→ Pourquoi existent-ils ?

Depuis plusieurs années et sur certains territoires, **le champ de l'agriculture et de l'alimentation est peu investi (voire absent) des politiques publiques locales**. L'économie des territoires, notamment ruraux, tournant globalement moins autour de l'agriculture qu'autrefois. Il arrive ainsi que les habitants et leurs représentants ne s'intéressent pas ou plus à ce domaine jugeant qu'il relève des seuls professionnels de l'agriculture. Ce manque d'action induit alors parfois une prise en main du sujet par des collectifs citoyens.

→ Qui sont-ils ?

La plupart des citoyens impliqués dans ce type d'initiatives sont bénévoles. **La diversité des statuts sociaux est importante** : on y trouve des parents d'élèves, des personnes en recherche d'emploi, des médecins, des étudiants, des ingénieurs... Les profils rencontrés ont

néanmoins en commun une forte culture de l'associatif, la capacité (et la volonté) de se libérer du temps et peuvent s'engager individuellement de façon parfois très poussée dans le projet.

→ Comment s'organisent-ils ?

Les collectifs sont souvent des associations loi 1901, les plus structurés s'étant constitués en Société Coopératives d'Intérêt Collectif (SCIC). Les plus anciens sont globalement les plus structurés. Pour les autres, plus récents, la dynamique de structuration demande temps et énergie.

La gouvernance est systématiquement souhaitée partagée mais selon l'avancée des différents projets, elle l'est plus ou moins au quotidien. Lorsque dans certaines organisations, la prise de décision se fait avec les personnes présentes à la réunion, d'autres laissent la prise de décision à des personnes désignées en fonction de leurs compétences.

→ Quelles difficultés rencontrent-ils ?

Les acteurs rencontrés déplorent **le manque de sensibilisation du grand public** qui ne permet pas de prise de conscience et donc d'avancée du sujet et des changements au sein de la société civile. Leur manque de visibilité est aussi un facteur limitant leur action. La plupart de ces collectifs **manquent de ressources financières, matérielles et d'ingénierie**. Des compétences en gestion de projet sont nécessaires et ces collectifs n'en sont pas toujours pourvus.

→ Comment les enjeux autour de l'agriculture et l'alimentation sont-ils perçus par les collectifs citoyens ?

Comme évoqué plus haut, les collectifs considèrent souvent les sujets qu'ils traitent comme **« oubliés, non privilégiés »** ou **« délégués à une petite part de la population »**. Ils citent ainsi :

- l'environnement,
- l'éducation à l'alimentation,
- la justice sociale et l'accès à une alimentation saine et de qualité,
- l'alimentation locale,
- la transparence des circuits alimentaires,
- les modèles d'agriculture,
- l'installation en agriculture.

Ces sujets ne sont cependant pas tous abordés de la même façon selon qu'ils relèvent plus des champs économiques, de l'agriculture et de l'alimentation ou du social, de la santé et de l'environnement. Ces trois derniers sujets ne sont pas systématiquement abordés à travers les actions menées. Abordés comme des valeurs fondamentales, ce sont les objectifs « ultimes » de leur action.

Par exemple, seuls les Râteleurs illustrent en action concrète l'enjeu de justice sociale à travers leurs ateliers de cuisine de rue dans des quartiers modestes ou les écoles.

Pour tous, **la priorité est donnée au local, sujet concret chez la plupart des collectifs rencontrés.** La volonté de développer une agriculture de proximité et des circuits alimentaires locaux, économiquement et socialement ancrés dans le territoire, est forte. Selon les collectifs, le besoin de circuits transparents se fait plus que jamais ressentir en réaction aux crises sanitaires alimentaires qui éclatent régulièrement. Les collectifs rencontrés évoquent ainsi le besoin de mieux connaître et mieux comprendre l'agriculture de leur territoire.

Les collectifs rencontrés affirment souvent qu'ils ne souhaitent pas exclure un type d'agriculture et souhaitent avant toute chose un dialogue avec les producteurs. Ils traduisent néanmoins à travers leur action une volonté marquée de travailler principalement l'agriculture biologique, raisonnée, paysanne, non mécanisée, agro-écologique, vivrière, biodynamique, artisanale, ... Les collectifs ont néanmoins « conscience d'être parfois vus comme des moralisateurs », notamment vis-à-vis des collectivités, à cause de leurs positions souvent très marquées.

Pour favoriser directement ces modèles d'agriculture, certains collectifs aident des porteurs de projets agricoles à s'installer. Ainsi, l'aide à l'installation est un pilier essentiel pour ces collectifs. Trois travaillent sur cette thématique et deux l'abordent indirectement.

→ **Quelle place des collectifs citoyens aux côtés des collectivités ?**

Dans la plupart des collectifs, la question du lien avec les collectivités est un sujet sensible.

Les collectifs se sentent plus ou moins reconnus par les collectivités locales qui, elles-mêmes, ne sont pas toujours au courant des actions qu'ils mènent. Par exemple, l'expression de « collectifs citoyens » est peu utilisée et comprise par les collectivités rencontrées pour l'enquête. En matière de reconnaissance, les collectivités soulignent bien souvent le caractère militant de

certaines associations desservant parfois leur volonté de représenter la parole citoyenne dans son ensemble.

De part et d'autre, collectifs citoyens et collectivités se désolent réciproquement du "turn-over" de leurs interlocuteurs. Ainsi, une des collectivités affirme que la participation des membres des collectifs n'est pas garantie sur la durée et peut être instable comparée à la collectivité qui « reste présente dans le temps ». De leur côté, les collectifs déplorent les changements de cap qui accompagnent les élections. Ils évoquent globalement la prégnance et le poids du politique dans les relations qu'ils entretiennent avec les collectivités.

→ **Quelle vision des démarches alimentaires citoyennes par les institutions publiques et les financeurs ?**

Malgré les constats précédents, **la plupart des institutions publiques voient d'un bon œil la mobilisation citoyenne.**

Plusieurs collectifs sont ainsi soutenus par des élus et des institutions dont les représentants se disent sensibles aux sujets abordés et aux actions réalisées. Ils sont alors prêts à réfléchir avec eux à des perspectives d'évolution des projets et/ou de coopération. Bien souvent, les collectifs en bons termes avec une instance publique disent surtout bien s'entendre avec une personne référente : « C'est une affaire de personnes. »

Ces collectifs citoyens fonctionnent principalement grâce à des subventions publiques. Les appels à projets régionaux sont fréquemment cités et les collectivités sont aussi des financeurs notables. Certains d'entre eux sont financés sur des thématiques qui ne sont pas strictement liées à l'alimentation ou l'agriculture (par exemple, un financement pour des actions tournées vers des publics vulnérables ou pour la mise en place d'une innovation sociale). Les instances publiques soulignent le fait que **les dossiers d'appels à projets sont aussi effectués pour aider les associations et autres structures demandeuses à structurer leurs projets** et leurs idées ou à les mettre en perspective. Par exemple, l'Appel à manifestation d'intérêt « Innovation Sociale » de la Région Nouvelle-Aquitaine, dispose d'un formulaire dans lequel le porteur de projet est amené à s'auto-évaluer sur de nombreux critères l'amenant ainsi à engager une réflexion.

FICHES D'EXPÉRIENCES



LE COLLECTIF ALIMENT-TERRE

TENDRE VERS UNE AUTONOMIE ALIMENTAIRE DURABLE DU TERRITOIRE



QUOI ?

OBJET DE L'ACTION

Le Collectif Aliment-Terre met en relation des acteurs de son territoire afin d'impulser une dynamique de démarche alimentaire de territoire. Il effectue un travail d'accompagnement à l'installation notamment dans la recherche de foncier.

QUI ?

PORTEUR DE L'ACTION

L'Association « Collectif Aliment-Terre » fondée en 2016, composée d'une trentaine d'adhérents et d'une centaine de sympathisants (parents d'élèves, médecins, agriculteurs, agronomes, étudiants, urbaniste, etc.).

OÙ ?

PÉRIMÈTRE DE L'ACTION

Le Pays Bassin d'Arcachon et Val de l'Eyre (BARVal), situé en Gironde compte 17 communes. Un territoire avec une urbanisation importante et de fortes inégalités socio-économiques entre d'une part, des zones très aisées comme Arcachon et d'autre part, d'autres zones beaucoup plus modestes au fond du bassin ou dans l'intérieur des terres. L'agriculture est peu présente malgré le potentiel de foncier mobilisable. Seules quelques petites fermes et de grandes exploitations forestières, maïsicoles et légumières sont présentes.

POUR QUI ?

PUBLIC BÉNÉFICIAIRE

Les actions menées ont pour but de toucher la société dans son ensemble à travers le besoin vital de s'alimenter. Le collectif vise :

- la restauration collective et les citoyens du BARVal (Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre) dans un objectif d'approvisionnement local en produits alimentaires ;
- les porteurs de projet d'installation en agriculture à travers un projet de création d'un point relais d'accueil-accompagnement à l'installation-transmission.



POURQUOI ?

PROBLÈME À RÉSOUDRE, CONTEXTE, OBJECTIFS POURSUIVIS

L'objectif est d'augmenter la production locale et durable en engageant le territoire dans une dynamique de projet alimentaire local. Le collectif souhaite faire émerger une réflexion commune autour du sujet de l'agriculture de proximité et sur les leviers qui pourraient jouer sur sa meilleure implantation sur le territoire en question. Il veut également faire en sorte que la prise en compte de la parole citoyenne soit plus effective sur les territoires et permette à tous de pouvoir maîtriser son alimentation (grâce notamment à la maîtrise de l'offre proposée localement). L'idée globale du collectif est d'impulser une transition du territoire du BARVal vers l'alimentation locale, saine et de qualité. En œuvrant à davantage de démocratie et de justice alimentaire locale, l'enjeu est de résoudre un problème de santé publique de malnutrition et un problème environnemental de pollution induite par le système agro-alimentaire industriel.

La pression foncière, qui rend la recherche de foncier disponible très compliquée pour les porteurs de projet agricole, est donc également une problématique importante à surmonter.

COMMENT ?

DESCRIPTION DE L'ACTION ET DES MOYENS MIS EN PLACE

Le collectif vient en soutien aux personnes souhaitant s'installer en agriculture sur le BARVal en les aidant dans leur recherche de foncier notamment. Une surveillance foncière est réalisée par l'équipe entièrement bénévole. Un recensement de friches a également été réalisé en 2018 et 2019 en collaboration avec la faculté de géographie de Bordeaux Montaigne et le SyBARVal (syndicat du SCOT). Une 1^{ère} assemblée plénière co-organisée en juillet 2018

avec le Conseil Départemental de la Gironde a permis de lancer une dynamique de réunions régulières multi-acteurs. Des thématiques sont choisies par les acteurs pour la plénière suivante ; le collectif se charge de l'organisation, l'animation et l'apport de contenu/propositions.

Thème des premières plénières :

- **Décembre 2018** : Gouvernance du projet, foncier, installation
- **Février 2019** : Foncier agricole et appel à contributions des acteurs présents
- **Mars 2019** : Restauration collective
- **Juin 2019** : Foncier et installation agricole

A travers ces plénières, le collectif mobilise les acteurs du territoire et les invite à réfléchir ensemble aux enjeux et mesures à prendre pour développer une agriculture et une alimentation locales et de qualité.

DIFFICULTÉS ET LIMITES RENCONTRÉES

Le collectif déplore une implication moindre des élus et de la plupart des citoyens dans la question alimentaire et agricole.

Une limite notable dans les actions du collectif sont les difficultés à trouver des terres agricoles libres sur ce territoire en tension foncière et sur lequel la politique est tournée vers le tourisme.

Les membres du collectif sont principalement issus des territoires littoraux du bassin d'Arcachon, qui sont des zones de consommation en opposition aux zones situées plus à l'intérieur des terres, qui sont à l'origine de la production agricole (hors ostréiculture). Le collectif n'est ainsi présent que sur la moitié des communes de son périmètre d'action.

Le manque de ressources financières et donc humaines est un frein important à l'avancée des projets car toute l'équipe est bénévole.

PERSPECTIVES

L'association envisage de travailler à la mise en place de jardins partagés et d'un itinéraire cyclable abordant les différentes friches pour sensibiliser les habitants du territoire.

Le collectif, qui exerce aujourd'hui une activité de lobbying, envisage de formaliser son devenir en une structure d'animation de réseau sur le territoire du BARVal sur l'installation-transmission étant donné sa connaissance des acteurs et des problématiques techniques liées à l'alimentation et l'agriculture locale.

Le collectif espère également pouvoir soutenir des mairies ou d'autres structures dans l'implantation sur le territoire d'espaces-tests agricoles pour que des personnes souhaitant s'installer en agriculture puissent tester leur activité localement.

QUELS OUTILS

POURRAIENT AIDER L'AVANCÉE DU PROJET ?

Des ressources financières et humaines sont requises mais le collectif a en son sein toutes les compétences pour mener à bien son projet.

POUR VOUS, VOUS AUREZ RÉUSSI QUAND ?

« Lorsque nous aurons développé des circuits courts et de proximité sur le BARVal et qu'il existera une réelle valorisation de l'alimentation de qualité notamment biologique. Lorsque la restauration collective aura intégré ce schéma »

RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS

HISTORIQUE

- À l'issue de la première plénière une liste de contacts a été établie, incluant toutes les collectivités concernées
- Une réunion avec le SyBARVal et le Département a eu lieu pour étendre cette liste de contacts

LIEN ACTUEL

- Le soutien d'élus de quelques communes éparses est à noter mais le collectif se sent globalement peu entendu malgré les nombreuses sollicitations
- L'Etat, le Département de la Gironde, et plusieurs communes participent aux plénières
- Une collaboration est en cours avec le SyBARVal pour mener le diagnostic agricole du futur SCOT le collectif étant un acteur ressource clé

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

- Le collectif envisage de créer un point relais accueil-accompagnement à l'installation-transmission qui sera médiateur entre porteurs de projets agricoles et communes souhaitant s'engager dans une démarche d'alimentation locale
- Il souhaite continuer ses réunions plénières où la réflexion sur les actions à mettre en place permet d'avancer dans la démarche alimentaire territoriale

CONTACT

Jean-Roland BARTHELEMY,
Responsable
Email : alimenterrebassin@gmail.com

<https://aliment-terre-BARVal.jimdo.com>

LE COLLECTIF DES FERMES URBAINES

SOUTENIR LES PORTEURS DE PROJETS AGRICOLES POUR
FACILITER L'IMPLANTATION D'UNE CEINTURE
VIVRIÈRE AUTOUR DE LA ROCHELLE



QUOI ?

OBJET DE L'ACTION

L'ambition du Collectif des Fermes Urbaines est entre autre de porter un projet alimentaire de territoire (PAT) à l'échelle de l'agglomération. Aujourd'hui, le collectif des fermes urbaines accompagne les porteurs de projets agricoles souhaitant s'installer dans le Rochelais : l'aide porte sur la recherche du foncier mais aussi sur l'installation même.

QUI ?

PORTEUR DE L'ACTION

L'association « **Collectif des Fermes Urbaines** » fondée en 2015 compte une dizaine de bénévoles, soutenus par une centaine de sympathisants. La plupart sont engagés dans le milieu associatif et proviennent de milieux professionnels et sociaux assez variés.

OÙ ?

PÉRIMÈTRE DE L'ACTION

L'association intervient sur l'agglomération de La Rochelle, principalement sur les communes limitrophes. Le projet de PAT s'étend à l'échelle du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) La Rochelle-Aunis qui rassemble les trois Établissements Publics de Coopération Intercommunale du nord du département. Le périmètre d'action est donc principalement urbain et péri-urbain avec une diversité socio-économique des habitants très importante selon les quartiers.

POUR QUI ?

PUBLIC BÉNÉFICIAIRE

Pour l'instant, les actions mises en place visent principalement les porteurs de projet agricoles, les collectivités volontaires pour s'engager dans une démarche alimentaire de territoire et les diverses associations locales recherchant des partenariats, comme les AMAP. Les écoquartiers représentent une cible prioritaire.

« L'attente est forte du côté des collectivités locales et des citoyens, l'enjeu est donc de ne pas mettre à part la production agricole. »

Jean-Philippe Oudot, trésorier du Collectif des Fermes Urbaines.



Jean-Philippe Oudot au milieu des biomotivés

POURQUOI ?

PROBLÈME À RÉSOUDRE, CONTEXTE, OBJECTIFS POURSUIVIS

Les études menées par la chambre d'agriculture et la communauté d'agglomération ont fait remonter une forte demande des consommateurs pour une alimentation saine et durable. Le territoire très majoritairement céréalière en Aunis ne peut pas satisfaire la demande aujourd'hui et les collectivités de l'agglomération, engagées dans des démarches en faveur de la biodiversité et de la réduction de leur bilan carbone, se penchent sur la question alimentaire et agricole. Cela devient un des enjeux des prochaines municipales de 2020. Le foncier urbain et péri-urbain étant très prisé pour l'immobilier, l'enjeu est de sensibiliser les publics à une valorisation différente de ces terres, qui permettrait de s'alimenter. L'objectif du Collectif des Fermes Urbaines est donc de mettre en réseau les acteurs de cette alimentation locale et durable et d'œuvrer pour l'installation d'une nouvelle agriculture sur l'agglomération.

COMMENT ?

DESCRIPTION DE L'ACTION ET DES MOYENS MIS EN PLACE

L'idée globale de l'association est de constituer une « ceinture vivrière » autour de l'agglomération qui permettrait à terme, de nourrir tous les habitants.

L'aide à l'installation pour les personnes souhaitant monter leur exploitation agricole sur l'agglomération consiste à accompagner et conseiller ces porteurs de projet. Il peut

s'agir de conseils sur de l'irrigation, d'appui à l'acquisition de foncier, d'administratif ou d'une aide sur de l'événementiel ou de la communication... Une surveillance du foncier du territoire est également effectuée pour repérer les potentielles parcelles agricoles libres grâce au repérage terrain des bénévoles.

Les journées de sensibilisation et de conférences-débats sont organisées ponctuellement dans le but d'informer la population locale des enjeux et des actions réalisées pour y répondre.

Enfin, la participation active dans le réseau des acteurs locaux a également une part importante dans les activités effectuées. Cela implique par exemple la présence de l'association lors de réunions de collectivités ou d'instances publiques comme les révisions de PLUi.

DIFFICULTÉS ET LIMITES

RENCONTRÉES

L'association se heurte globalement à la prégnance des grandes cultures sur le territoire et au manque de foncier disponible.

Les luttes internes de certaines instances publiques ralentissent parfois le travail de l'association qui ne sait pas toujours vers qui se tourner. De plus, la communication avec les organisations publiques est parfois rendue complexe par un certain cloisonnement des services.

L'association est aussi ouverte à l'adhésion de nouvelles personnes pour l'appuyer dans ses activités afin de pallier un manque de ressources humaines. Une candidature a été faite sur un appel à projet Région en juin 2019, mais la candidature a été rejetée.

PERSPECTIVES

Le développement du PAT sur l'Aunis est le principal objectif pour le Collectif des Fermes Urbaines. Ils pensent continuer et améliorer les différentes actions d'animation, de sensibilisation et d'accompagnement. Pour mettre

en place le PAT, un changement de statut peut être envisageable comme la société coopérative d'intérêt collectif (SCIC).

QUELS OUTILS

POURRAIENT AIDER L'AVANCÉE DU PROJET ?

L'acquisition de compétences en gestion de projet pourrait être d'un grand soutien à l'association, la formation est ainsi évoquée. Le Collectif des Fermes Urbaines manque également d'un local, pour effectuer ses réunions d'équipe, ainsi que de matériel basique (ordinateur, téléphone...)

FINANCEMENTS EXTÉRIEURS

La recherche de financements s'effectue par des visites ponctuelles sur internet et le bouche-à-oreille associatif.

POUR VOUS, VOUS AUREZ RÉUSSI QUAND ?

« A court terme, la première victoire a été la mise en place d'une AMAP fournie par un GAEC de trois maraîchers en agriculture biologique. A plus long terme, l'idée est de créer une logique de circularité : la réussite sera réelle pour le collectif lorsqu'une boucle vertueuse aura été lancée sur le territoire qui sera résilient et autonome alimentaires. »

RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS

HISTORIQUE

- Depuis le début, invitations des collectivités à tous les événements organisés
- Fin 2016, une délégation à l'agriculture de proximité a été créée à l'agglomération de La Rochelle : un comité de pilotage est institué et le collectif en fait partie

LIEN ACTUEL

- Le collectif considère son lien avec les collectivités comme précieux, fort et en devenir
- Certaines communes alentours sont demandeuses du soutien du collectif, d'autres sont régulièrement sollicitées par le collectif afin de communiquer sur leur possible coopération

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

- Organisation de forum ouvert pour instaurer un dialogue plus profond avec les élus
- Faire des visites de territoire ou voyage d'études pour rassembler et sensibiliser les élus
- Organisation d'ateliers ou de groupes de travail thématique autour du SCoT établi

CONTACT

Jean-Philippe Oudot
Trésorier de l'association
collectifermesurbaines@gmail.com
06 04 42 90 10

www.facebook.com/cfu.lr/

L'ENTRE 2 MONDES

ANIMER LE RESEAU LOCAL DE L'ALIMENTATION A TRAVERS UN TIERS-LIEU



Nous sommes partis des besoins du territoire, qui étaient globalement un manque de mise en réseau territoriale.

Pierre Chinzi, représentant de l'association et mandataire financier

QUOI ?

OBJET DE L'ACTION

L'association L'Entre 2 Mondes a souhaité répondre à un ressenti de « manque » de mise en lien sur le territoire. Les co-fondateurs sont allés questionner le territoire sur un projet permettant de créer du lien et de comprendre quels étaient les freins à une alimentation locale. L'idée est de développer une alimentation locale et durable dans un lieu hybride où la discussion sur tous les sujets est possible.

QUI ?

PORTEUR DE L'ACTION

L'Association « L'Entre 2 Mondes » fondée en 2017 à l'origine de la future SCIC « L'Entre 2 Mondes », est constituée de citoyens, de producteurs, d'entrepreneurs et d'associations locaux. Tous souhaitent s'investir dans le développement d'un Tiers-lieu dans l'Entre-Deux-Mers. L'association compte aujourd'hui 450 adhérents et une cinquantaine de membres actifs.

OÙ ?

PÉRIMÈTRE DE L'ACTION

L'Entre 2 Mondes agit en Gironde sur le territoire de l'Entre Deux Mers. C'est un territoire à la fois rural sur sa partie est et péri-urbain côté ouest car très influencé par la métropole bordelaise. Les populations diffèrent selon les zones avec des publics modestes à l'est et plus aisés lorsque l'on se rapproche de la métropole.

POUR QUI ?

PUBLIC BÉNÉFICIAIRE

Tous les habitants de l'Entre Deux Mers pourront bénéficier des services du Tiers-lieu et participer à son animation.



POURQUOI ?

PROBLÈME À RÉSOUDRE, CONTEXTE, OBJECTIFS POURSUIVIS

Les fondateurs sont partis de plusieurs constats : le territoire de l'Entre-Deux-Mers est de plus en plus morcelé, les communes s'isolent les unes des autres et sont phagocytées par la métropole bordelaise, le lien social se perd. D'après les rencontres réalisées par les 2 membres fondateurs de l'association, manger local est difficile actuellement sur le territoire et les agriculteurs en production alimentaire hors viticulture sont demandeurs en débouchés. Le manque de communication entre les collectivités, les producteurs et les consommateurs s'étant fait ressentir lors de l'analyse des besoins, l'association qui se transformera en SCIC au 1^{er} janvier 2020 a décidé de créer une structure hybride dans l'objectif de traiter ces problématiques de mise en relation et de cohérence du système alimentaire local. L'idée est donc de développer une agriculture locale en s'appuyant sur l'existant. L'agriculture biologique est privilégiée dans le cadre des actions d'installations et dans l'approvisionnement du Tiers-lieu en produits alimentaires mais les autres types ne sont pas exclus. L'objectif est de promouvoir une agriculture vivrière, qui nourrit les hommes et fait vivre les paysans.

COMMENT ?

DESCRIPTION DE L'ACTION ET DES MOYENS MIS EN PLACE

La collaboration et la réflexion collective sont au cœur du projet. Parmi les partenaires, on compte des communes comme Créon et Sadirac, le pôle territorial du Cœur Entre Deux Mers qui porte un projet alimentaire de territoire, le Département, proactif sur les questions d'alimentation et d'agriculture, la Région via le service de l'ESS mais aussi des structures plus locales comme des associations, des entreprises, des citoyens et des producteurs.

Une aide à l'installation des porteurs de projets agricoles sera proposée en 2020 pour enrichir l'offre du territoire. L'activité de l'Entre 2 Mondes va débuter en début d'année 2020, aux côtés du bar-restaurant associatif qui a ouvert ses portes en septembre 2019. La mise en réseau des acteurs du territoire à travers les enquêtes des besoins du territoire et le montage du projet a démarré en 2019.

Les activités prévues sur le Tiers-lieu sont les suivantes :

- des ateliers (dont cuisine et transformation)
- un bar-restaurant associatif
- un espace de co-working
- une épicerie tenue par des producteurs et des consommateurs.

Pour l'instant la structure compte trois référents à temps plein dont une salariée. Les deux autres ont arrêté leurs activités professionnelles antérieures et sont au chômage. Ils sont pour l'instant bénévoles mais seront embauchés courant 2020. L'association est pilotée par un collège constitué de producteurs, de citoyens et des futurs salariés. La gestion opérationnelle est assurée par un Comité exécutif (1 producteur, 2 citoyens et les 3 référents) qui se réunit une fois par semaine.

DIFFICULTÉS ET LIMITES

RENCONTRÉES

Un des freins importants demeure dans la lourdeur des démarches administratives pour les dossiers de financement. La mise en place des activités du restaurant sans la connaissance de la réglementation sanitaire a également été compliquée. Une autre limite citée est la gouvernance partagée qui fait à la fois la force du collectif et sa faiblesse de par la difficulté qu'elle engendre dans la gestion quotidienne. Le manque de temps pour l'animation du réseau par les référents rend globalement l'action locale plus complexe.

PERSPECTIVES

Le développement du bar-restaurant, de l'épicerie et de l'espace de co-working sont les principaux objectifs de l'Entre 2 Mondes qui envisage également des partenariats avec des associations locales pour des animations variées du Tiers-lieu.

QUELS OUTILS

POURRAIENT AIDER L'AVANCÉE DU PROJET ?

Pour avancer dans leur projet, l'Entre 2 Mondes aurait eu besoin de conseils en animation de réseau, juridiques et fiscaux pour développer le projet de Tiers-lieu et le rendre économiquement viable. De l'ingénierie de projet et des notions de réglementation en alimentation et hygiène auraient rendu l'avancée du projet plus rapide et efficace. A l'heure actuelle, une formation en facilitation de Tiers-lieux est envisagée pour être plus à même d'animer l'espace créé.

FINANCEMENTS EXTÉRIEURS

La recherche de financements s'effectue par de la veille très active sur internet, par des recherches par mots-clés et l'utilisation de plateformes comme celles de la Région ou de la Fondation de France. Un tableau de suivi reprenant les différentes aides financées par des fondations a été constitué.

POUR VOUS, VOUS AUREZ RÉUSSI QUAND ?

« Pour moi, nous avons réussi. L'association souhaitait créer un projet collectif et de 2 personnes, elle en a rassemblé 450. De plus, nous ouvrirons le bar-restaurant cet été ce qui clôt la phase de préparation du projet. »

RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS

HISTORIQUE

- Premier pas vers les collectivités dès le départ pour les inclure et comprendre leurs besoins
- Relations avec la CdC du Créonnais, 2 communes, le PETR CE2M, le Département et la Région pendant des réunions qui ont abouti sur le projet du Tiers-lieu

LIEN ACTUEL

- Lien étroit et opérationnel
- Sollicitation pour aide, conseil et logistique qui sont donnés par les collectivités
- Lien privilégié avec de nombreux élus

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

- Essayer d'être plus en contact avec les chargés de mission des collectivités
- Mieux sensibiliser les élus pour espérer être soutenus plus en profondeur en conseil et accompagnement

CONTACT

Pierre Chinzi

Mandataire financier et représentant de l'Association
pierre.chinzi@entre2mondes.org
07 82 27 86 65

www.facebook.com/entre2deuxmondes/

LES RÂTELEURS

RÉAPPROPRIATION DE LA CUISINE AU QUOTIDIEN POUR TOUS



QUOI ?

OBJET DE L'ACTION

Les Râteleurs est une association d'éducation populaire qui promeut une cuisine quotidienne, saine, plaisante et accessible en mettant en place un système d'alimentation durable pour tous sur le territoire foyen. Avec leurs 2 employés à mi-temps et leur service civique, ils travaillent avec des habitants du Pays Foyen en proposant des ateliers cuisine dans la rue, des formations, ou encore des conférences, et organisent un groupement d'achats et des sorties glanage.

QUI ?

PORTEUR DE L'ACTION

L'association « **Les Râteleurs** » a été créée en 2015 suite à la réflexion sur la transformation alimentaire par des membres et des proches du bureau d'études Saluterre. Cela dans le but d'expérimenter des actions inspirées de son travail sur la question des paysages alimentaires.

OÙ ?

PÉRIMÈTRE DE L'ACTION

Au travers de ses ateliers et formations, l'association agit sur le périmètre de Ste Foy La Grande et de ses alentours (10-15km).

POUR QUI ?

PUBLIC BÉNÉFICIAIRE

Les adhérents de l'association sont avant tout des habitants de Ste Foy et des alentours. L'adhésion est libre à 1 € minimum. Les bénéficiaires sont de divers âges et de tous horizons. Néanmoins, la plupart sont des personnes vulnérables économiquement (retraités, chômeurs, jeunes, femmes seules...) issues des milieux modestes des quartiers en politique de la ville mais aussi du rural (Pays Foyen).



Repas participatif à l'occasion du festival des Reclusiennes à Sainte Foy la Grande, 10 juillet 2019.

POURQUOI ?

PROBLÈME À RÉSOUDRE, CONTEXTE, OBJECTIFS POURSUIVIS

Les Râteleurs affirment que l'achat et la transformation de produits alimentaires bruts sont de moins en moins communs. Les raisons en sont multiples : le manque de temps, le manque de connaissances techniques, l'acculturation culinaire, le manque de connaissances des réseaux de distribution locaux de produits bruts alimentaires, mais aussi le manque d'espace et de moyens pour transformer.

Il semble donc pertinent de recréer des espaces de production alimentaire à l'échelle d'une économie domestique, intégré à l'habitat et support d'éducation populaire à la consommation responsable.

L'objectif est de permettre à chacun, y compris les plus vulnérables, de faire en conscience ses choix alimentaires. C'est donc sur ce constat qu'a germé la graine des Râteleurs, association travaillant en collaboration avec le bureau d'études Saluterre, qui l'a créée. Ce bureau d'études vise la mise en place d'un système d'alimentation durable à l'échelle du Pays Foyen en accompagnant et conseillant les différents acteurs impliqués. L'idée des Râteleurs est de compléter le bureau d'études en donnant des outils aux habitants de Sainte Foy La Grande pour qu'ils s'emparent de cet art qu'est la cuisine et qu'ils (re)découvrent la diversité des saveurs que l'on peut créer à travers des techniques simples se basant sur des produits frais bruts.

COMMENT ?

DESCRIPTION DE L'ACTION ET DES MOYENS MIS EN PLACE

Les actions des Râteleurs se déclinent sous plusieurs formes comme :

- les ateliers cuisine : dans la cuisine pédagogique du collège qui la met à disposition, ou dans la rue pour toucher des publics différents
- les formations d'ambassadeurs du jardinage et du bien-être alimentaire pour essaimer des savoirs et méthodes dans la population
- les introductions à des thèmes liés comme la permaculture
- les conférences ponctuelles avec des intervenants experts des thématiques abordées
- l'organisation d'un groupe d'approvisionnement commun
- du glanage.

Les formations sont ouvertes à tous les adhérents et ceux-ci participent à l'élaboration du programme d'actions de l'association.

DIFFICULTÉS ET LIMITES

RENCONTRÉES

Les moyens humains et financiers sont un premier frein important pour le développement du projet, notamment concernant le travail administratif. Un second blocage évoqué est le fait de ne pas avoir de local propre dans le bourg de Sainte Foy la Grande qui serait une vitrine et mettrait l'association au plus proche du public visé.

Une difficulté supplémentaire demeure dans le fait que le Pays Foyen se trouve à la limite entre Libourne et Bergerac, entre les départements de Dordogne et de Gironde. Il est en effet délicat pour eux de gérer des actions sur les deux départements alors qu'ils ne sont financés que par un seul.

PERSPECTIVES

Les Râteleurs sont en train de mettre en place un service de prestations auprès d'établissements scolaires pour des interventions sur l'alimentation et le jardinage. Cette

activité est testée avec l'école de Margueron, si l'action se révèle concluante elle pourra être étendue à d'autres écoles du Pays Foyen. Ils effectuent également un diagnostic pour une future « Maison de l'Alimentation », Tiers-lieu nourricier qui sera un centre d'éducation populaire à l'alimentation durable. L'idée est de pouvoir se baser dans un lieu pour réfléchir des actions ancrées dans le territoire et tisser des liens sociaux et économiques. Ils travaillent également sur la mise en œuvre de jardinage vivrier.

QUELS OUTILS

POURRAIENT AIDER L'AVANCÉE DU PROJET ?

Pour avancer dans leur projet, les Râteleurs auraient besoin d'ingénierie, notamment sur le projet de la Maison de l'Alimentation, qui demanderait le travail à temps plein d'une personne supplémentaire. Ils mentionnent également le manque d'une meilleure information concernant les acteurs du territoire travaillant sur les thématiques. L'intérêt est d'éviter de faire des doublons concernant les actions en se positionnant comme réellement complémentaire avec les services déjà existants sur le territoire foyen.

POUR VOUS, VOUS AUREZ RÉUSSI QUAND ?

« Lorsque une part significative des habitants du Pays Foyen pourra s'alimenter localement ou du moins mieux pour la santé et pour l'environnement. Quand ils pourront s'alimenter en produits locaux, que la population sera avertie sur les sujets agricole et alimentaire et que des systèmes d'entraide existeront. »

RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS

HISTORIQUE

- CdC Pays Foyen : temps de réponse long au début
- Mairie Ste Foy : soutien par prêt de salles, autorisations d'occupation espace public, assiste aux réunions depuis 2016

LIEN ACTUEL

- Rapprochement avec la vice-présidente de la CdC
- Pas de soutien financier communal, maintien de l'autorisation d'occupation de l'espace public
- Soutien politique du Département

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

- Inclure et solliciter la mairie et la CdC dans les comités opérationnels
- Trouver les bons interlocuteurs via des citoyens ou des élus qui soutiennent le projet

CONTACT

Nelly Le Caroff

Chargée de mission « Paysage et système alimentaires »
rateleurs@gmail.com
06 52 37 43 62

www.lesrateleurs.org

LA SMALAH

REMETTRE L'ALIMENTATION AU CŒUR DE L'IMPLICATION CITOYENNE



Nous souhaitons développer une agriculture de proximité de qualité pour que tout le monde puisse s'alimenter de façon locale.

Alban Pérennes, salarié à temps partiel de la Smalah, travaillant sur l'accompagnement de projets

QUOI ?

OBJET DE L'ACTION

La Smalah porte une Démarche Alimentaire de Territoire (DAT) à travers de nombreuses actions dans le cadre de l'activité du café associatif comme des repas de producteurs mensuels, des distributions de produits locaux ou encore la mise en place d'un magasin de producteurs en auto-gestion par des consommateurs.

QUI ?

PORTEUR DE L'ACTION

La Smalah est une association citoyenne de développement local qui porte ou accompagne des initiatives de territoire selon trois axes d'action principaux : animation socio-culturelle, alimentation, emploi/production.

OÙ ?

PÉRIMÈTRE DE L'ACTION

Aujourd'hui l'association se déploie sur Saint Julien en Born (1500 habitants) et les communes voisines, territoire modeste et rural du département des Landes. Leur territoire d'action a vocation à s'étendre dans tout le Pays Landes Nature Côte d'Argent.

POUR QUI ?

PUBLIC BÉNÉFICIAIRE

La Smalah a une vocation tous publics même si la DAT veut prioritairement toucher les touristes de passage afin de créer « une relation plus vertueuse avec cette population saisonnière » très importante sur ce territoire. Les personnes souhaitant accéder aux activités de la Smalah doivent adhérer annuellement (il existe 2 types d'adhésions : 2€ limitée au café associatif et 10€ globale).

POURQUOI ?

PROBLÈME À RÉSOUDRE, CONTEXTE, OBJECTIFS POURSUIVIS

La DAT de la Smalah est basée sur un diagnostic territorial réalisé par le Pays Landes Nature Côte d'Argent de même que leur volonté de créer du lien dans St Julien En Born à travers leur activité suit le cadre d'une politique conduite par la municipalité depuis plusieurs années. Les membres de l'association, très en lien avec les agriculteurs locaux, investissent le sujet pour relocaliser la production alimentaire actuelle en accompagnant les différents acteurs du territoire vers une synergie qui permettrait de rendre plus fluide ce système agricole et alimentaire local. Pour la Smalah, insuffler cette dynamique passe avant tout par une mise en réseau.

COMMENT ?

DESCRIPTION DE L'ACTION ET DES MOYENS MIS EN PLACE

La mise en œuvre de la DAT se traduit en actions par :

- l'accompagnement (conseils, aides à la recherche de financements, ...) des porteurs de projets du territoire comme celui d'une conserverie/légumerie porté par des producteurs locaux
- l'organisation de rencontres entre les acteurs des filières concernées lors de réunions de travail
- l'organisation de repas mensuels au café associatif avec les producteurs et les citoyens, en période estivale ces repas sont hebdomadaires
- l'accueil des distributions de produits locaux toutes les 2 semaines, et toutes les semaines pendant l'été. Cette action préfigure la mise en place d'une boutique citoyenne en auto-gestion approvisionnée par les producteurs locaux
- l'organisation d'événements estivaux comme des repas festifs pour sensibiliser au sujet de l'alimentation locale
- la mise en place d'un plan de communication pour les touristes et d'actions de sensibilisations pour les scolaires

DIFFICULTÉS ET LIMITES

RENCONTRÉES

La différence de mentalité entre le milieu associatif assez libre dans ses actions et les collectivités, qui peuvent être cloisonnées dans des schémas hiérarchiques et fonctionnels, pose parfois des difficultés de communication. Cette divergence n'est cependant pas vue comme un frein. Le

manque de production locale limitant l'approvisionnement local n'est pas vu comme une fatalité mais un point de départ pour construire les actions. Les difficultés se retrouvent sur les questions de pression foncière, d'engagement des candidats à l'installation, d'accompagnement, etc. La logistique imposée par la géographie des territoires ruraux où chacun est relativement isolé est également à prendre en compte. Pour finir, la recherche de financement est cruciale mais chronophage.

PERSPECTIVES

Une coopération de l'association avec la coopérative « Co-actions » représente, pour les publics agricoles de l'association, une belle opportunité. La coopérative pourra aider les installations de producteurs en leur fournissant un appui juridique, un statut, un collectif et une expertise d'accompagnement éprouvée dans de nombreux autres domaines.

Plus largement, la DAT est pleine de perspectives : légumerie/conserverie coopérative, boutique citoyenne de producteurs, approvisionnement des cantines de Saint Julien en Born, Mézos et Bias (grâce à l'appel à projet Ruralité), compostage citoyen, récupération et valorisation des invendus alimentaires, etc. !

QUELS OUTILS

POURRAIENT AIDER L'AVANCÉE DU PROJET ?

Pour avancer dans son projet, la Smalah affirme qu'un outil de cartographie alimentaire du territoire serait utile, c'est pourquoi elle envisage de le créer elle-même. Un tel outil pourrait être utile aux consommateurs pour connaître l'offre de leur territoire mais également aux producteurs pour savoir quels outils ou connaissances sont possédés par tel ou tel agriculteur.

La Smalah profite de rencontres régionales pour glaner des retours d'expériences inspirants, ce type de journée étant particulièrement adaptée à son besoin de capitalisation. Elle envisage de mieux mettre à contribution les annuaires de contacts, constitués grâce à l'ensemble des membres de l'association au fil du temps notamment pour élargir son spectre de compétences.

FINANCEMENTS EXTÉRIEURS

La recherche de financements s'effectue par des actions de veille active, notamment dans le cadre du travail d'accompagnement de projet.

POUR VOUS, VOUS AUREZ RÉUSSI QUAND ?

« Nous avons de petits objectifs opérationnels. L'idée est de recréer un centre bourg qui fournisse toute l'alimentation (que les habitants n'aient pas à aller dans des grandes surfaces) et que les producteurs puissent gagner plus de 600 € par mois. Au final, nous aurons réussi quand il y aura du monde impliqué et que l'on aura arrêté de mettre à la marge le sujet agricole et alimentaire. »

RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS

HISTORIQUE

- Une concertation initiale sur le PAT avec le Pays Landes Nature Côtes d'Argent
- Un lien a été engagé avec la Région Nouvelle-Aquitaine depuis le début de l'initiative
- L'animation de la vie sociale locale a permis un contact privilégié avec les collectivités locales sachant qu'au départ l'action de la Smalah était vue comme assez marginale

LIEN ACTUEL

- Très bon lien avec les collectivités locales notamment avec des élus et techniciens-chargés de mission
- Un comité de pilotage du projet est en place avec les institutions publiques et les collectivités locales

- Les maires et les jurys d'appels à projet publics sont régulièrement en contact avec l'association

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

- Avoir des relations en constante amélioration
- Passer du temps ensemble pour apprendre à se connaître et se comprendre : invitations au café associatif, créer des expériences communes comme un voyage d'études en Lot-et-Garonne avec des élus.

CONTACT

Alban Pérennès

Salarié à temps partiel de la Smalah, travaillant sur l'accompagnement de projets
alban@la-smalah.fr
06 77 42 92 32

www.facebook.com/AssociationLaSmalah/

L'USINE VÉGÉTALE

INSTALLER DES PAYSANS POUR SENSIBILISER
À LA PRODUCTION ALIMENTAIRE DURABLE ET
APPROVISIONNER LE RESTAURANT D'UN TIERS-LIEU



USINE
VÉGÉTALE

QUOI ?

OBJET DE L'ACTION

Un collectif d'associations a créé ce Tiers-lieu dans lequel il a mis en place un jardin pédagogique pour favoriser la sensibilisation notamment des enfants. Le projet agricole et alimentaire développé par la suite s'inscrit dans la même logique. En effet, l'installation de maraîchers et d'un paysan-brasseur sur une parcelle voisine entre en cohérence avec l'esprit du Tiers-lieu : « faire naître un exemple de circuit court durable et sain, accessible à tous ». Le laboratoire de transformation (en cours d'installation) est également une des activités du Tiers-lieu.

QUI ?

PORTEUR DE L'ACTION

Le Tiers-lieu regroupe en son sein 4 associations fondées à partir de 2011 dans l'ordre suivant :

- « Cargo 209 » (projets d'artistes et de chercheurs à résidence),
- « SEM 209 » (un projet d'éducation et de médiation alimentaire avec les écoles),
- « Cantine 209 » qui est sur le café-restaurant associatif et le jardin pédagogique
- l'« Usine Végétale 209 » qui s'occupe plus de la gestion du lieu, donc du foncier agricole et accompagne des porteurs de projets.

Dans ce témoignage, l'attention sera portée sur les deux dernières qui traitent plus de la question alimentaire et agricole. Deux salariés sont rattachés à l'activité d'accompagnement de porteurs de projets et l'ensemble des 4 associations compte environ 110 adhérents.

OÙ ?

PÉRIMÈTRE DE L'ACTION

Les quatre associations mènent des actions sur la commune du Fieu, en Gironde, et dans un rayon d'une vingtaine de kilomètres autour (commune de Saint-Seurin), territoire rural et modeste.

POUR QUI ?

PUBLIC BÉNÉFICIAIRE

Tous les citoyens du périmètre d'action sont visés : que ce soit à travers le potager pédagogique, le café-restaurant associatif ou les événements festifs organisés.



Nous voyons notre action comme une manière de participer au développement du territoire à travers l'alimentation.

Michaël Briard, Co-Président de l'Usine Végétale.

POURQUOI ?

PROBLÈME À RÉSOUDRE, CONTEXTE, OBJECTIFS POURSUIVIS

La répartition des richesses est évoquée par l'Usine Végétale comme une des grandes problématiques de l'agriculture avec une concentration de l'activité trop poussée sur de grandes exploitations à haute productivité. Dans sa démarche, L'Usine végétale remet en cause l'agriculture conventionnelle comme source de désertification et de conséquences négatives sur le sol mais aussi les cours d'eau et l'air. Selon l'association, la déconnexion de la majorité de la population vis-à-vis de la terre et de la production alimentaire est un facteur important de mal être et de non-sens. Réapprendre à cultiver c'est ainsi comprendre d'où viennent les aliments que nous mangeons et faire plus attention à ce que nous choisissons de mettre dans notre assiette, en prenant en compte l'environnement et l'humain qu'il y a derrière. L'objectif est donc de sensibiliser sur un même lieu à la culture et à l'alimentation afin de donner un sens aux aliments ingérés.

COMMENT ?

DESCRIPTION DE L'ACTION ET DES MOYENS MIS EN PLACE

Aujourd'hui, l'Usine végétale est en cours d'acquisition de 5 ha de terres agricoles situées à quelques centaines de mètres du Tiers-lieu : 3,5 ha de prairies qui seront exploitées en maraîchage et en céréales (paysan brasseur)

entourés par 1,5 ha de bois. Un appel à candidatures lancé à l'automne 2019, doit permettre de « recruter » les maraîchers et le paysan-brasseur, en phase avec le projet du Tiers-lieu. Le type de contractualisation entre les agriculteurs et l'Usine végétale est en discussion : il doit garantir aux producteurs pour qu'au moins une partie de leur production aille en consommation au Tiers-lieu. L'objectif est que les légumes et la bière produits soient consommés avant tout dans le restaurant associatif du Tiers-lieu.

La Cantine 209 continue ses activités de jardinage associatif et la cuisine du restaurant et le laboratoire de transformation légumière sont en construction.

SEM 209 poursuit quant à elle ses actions de sensibilisation et d'éducation dans les structures éducatives (collèges, ALSH,...).

Des actions dans le bourg du Fieu sont également réalisées avec les habitants intéressés par les ateliers « Jardine ta commune » proposés par les 2 associations.

DIFFICULTÉS ET LIMITES

RENCONTRÉES

Une des difficultés rencontrées a été dans la recherche du foncier agricole, aujourd'hui solutionnée. La seconde, très pratique, réside dans la mauvaise couverture réseau du lieu, qui pourra poser problème lors de l'ouverture de l'espace de co-working. Enfin, des compétences en communication externe (sur les réseaux sociaux par exemple) et interne (au sein de l'équipe) doivent être renforcées afin de donner une meilleure visibilité au projet.

PERSPECTIVES

Le premier défi consiste à étendre le projet à la métropole bordelaise en sensibilisant des habitants qui n'appartiennent pas forcément au territoire localisé du Fieu. Une autre perspective d'évolution sont les travaux

d'un bâtiment en ruines appartenant à la commune et voisin du Tiers-lieu, pour accueillir des artistes et chercheurs à résidence.

Un projet de verger-conservatoire est envisagé dans le parc du Tiers-lieu. Celui-ci est envisagé avec le conservatoire végétal régional d'Aquitaine et pourrait être mis en relation avec un projet de recherches de l'INRA sur l'étude de l'interaction pollinisateur-verger.

QUELS OUTILS

POURRAIENT AIDER L'AVANCÉE DU PROJET ?

Les besoins matériels ne sont pas encore complètement couverts, l'Usine végétale a encore besoin d'un forage, une installation de haies.

Un observatoire local du foncier est évoqué à la suite des difficultés rencontrées pour trouver du foncier agricole disponible.

FINANCEMENTS EXTÉRIEURS

La recherche de financements s'effectue par une veille sur les informations communiquées par les collectivités et une veille générale active sur internet.

Les financements du collectif sont en partie issus de :

- l'auto-financement grâce aux recettes du café associatif déjà ouvert et de l'activité d'accompagnement de projet

POUR VOUS, VOUS AUREZ RÉUSSI QUAND ?



Lorsque les maraîchers seront installés et le restaurant associatif ouvert.



RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS

HISTORIQUE

- Avec l'association Cargo 209 créée il y a déjà 8 ans, développement d'un lien fort avec le Département de la Gironde
- Depuis l'émergence du projet du Tiers-lieu, développement d'une relation avec la Communauté d'Agglomération de Libourne (CALi)

LIEN ACTUEL

- Excellents rapports avec les collectivités
- Des moyens techniques et financiers sont souvent proposés par les collectivités ou les instances publiques en soutien au projet qui reçoit de bons retours
- Travail et communication principalement avec des chargés de mission de collectivités

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

- Relation avec la commune en progrès pour le projet d'installation d'un verger-conservatoire et sur les travaux envisagés sur le bâtiment voisin en ruines à côté du tiers-lieu
- Négociations en cours avec le département

CONTACT

Michaël Briand

Co-président de l'Usine Végétale
usinevegetale@gmail.com
06 73 58 41 35

www.facebook.com/UsineVegetale/

MAISON INTERCULTURELLE DE L'ALIMENTATION ET DES MANGEURS DE BORDEAUX NORD

UNE ALIMENTATION Saine EN MILIEU DÉFAVORISÉ



QUOI ?

OBJET DE L'ACTION

Permettre à tous d'accéder à une nourriture saine, de qualité et en quantité suffisante. Favoriser l'insertion et la cohésion sociale par l'alimentation et accompagner la participation des habitants et l'évolution des comportements alimentaires. Rapprocher le monde urbain et le monde rural en favorisant le lien entre producteurs et consommateurs.

QUI ?

PORTEUR DE L'ACTION

Centre Social et familial de Bordeaux Nord

OÙ ?

PÉRIMÈTRE DE L'ACTION

Quartier Nord de Bordeaux, Gironde (33)

POUR QUI ?

PUBLIC BÉNÉFICIAIRE

Les habitants du quartier Nord de Bordeaux en dispositif Politique de la ville.



Brunch effectué lors d'un atelier hebdomadaire au Centre Social.

POURQUOI ?

PROBLÈME À RÉSOUDRE, CONTEXTE, OBJECTIFS POURSUIVIS

Education populaire à l'alimentation saine et durable

COMMENT ?

DESCRIPTION DE L'ACTION ET DES MOYENS MIS EN PLACE

Ateliers de cuisine, sorties chez les producteurs locaux, mise en place d'un groupement d'achats, ateliers de jardinage pour les enfants... La MIAM est une contribution citoyenne qui s'inscrit dans le champ de l'Éducation Populaire. Son projet est pensé par et pour les habitants du quartier sur lequel elle est implantée. Basée sur une gouvernance participative, elle permet à chacun de prendre part au projet et d'apporter sa contribution en partant de ses expériences et de son vécu.

DIFFICULTÉS ET LIMITES

RENCONTRÉES

Manque de visibilité des actions auprès du public cible, baisse des financements publics, peu d'accompagnement autour du développement de projets innovants notamment sur des points précis et techniques, comme par exemple les dossiers d'Établissement Recevant du Public.

PERSPECTIVES

LES ACTIONS ENVISAGÉES POUR LA SUITE

Mise en place d'un laboratoire de transformation alimentaire partagé, qui a une double vocation : la production par le Centre Social de sachet de légumes prêts à l'emploi et la mutualisation de l'espace sous forme de location. Des bénévoles accompagnés de professionnels pourront venir transformer des légumes, une fois par semaine. Les productions serviront à diversifier les denrées distribuées dans les paniers solidaires du Centre Social. Le reste du temps l'espace pourra être mutualisé sous forme de location avec des structures et/ou des porteurs de projets du territoire. Ce laboratoire doit permettre aux partenaires de bénéficier d'une cuisine professionnelle équipée aux normes pour expérimenter et s'essayer sur des projets, en limitant leurs investissements financiers. Ils pourront aussi s'inscrire dans une démarche solidaire en participant à un projet de développement social local, car les recettes des locations permettront de financer une partie des productions du Centre Social.

POUR VOUS, VOUS AUREZ RÉUSSI QUAND ?

« Nous attendons avec impatience l'ouverture du laboratoire car il va nous permettre d'entrer dans une nouvelle dynamique avec les habitants du quartier. Nous pourrions aussi éprouver l'hybridation du modèle économique que nous avons imaginé. » »

RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS

Depuis la création de la structure en 1963, le centre social travaille en étroite collaboration avec les collectivités. Les collectivités sont des points d'appui, des partenaires du territoire. En inscrivant ce projet dans le champ de l'ESS le centre social a pu aussi développer des partenariats plus large auprès de nouvelles institutions.

CONTACT

Elise Vergnes

Chargée de développement sur le laboratoire de la MIAM
vergnes@csbn.org

Estelle Tsalavoutas

Coordinatrice Pôle Insertion & Solidarité et Pôle MIAM
tsalavoutas@csbn.org
www.miam33.com
05 56 39 46 72

<http://miam33.fr/>

MONT'PLATEAU

DÉVELOPPER L'APPROVISIONNEMENT DE LA RESTAURATION HORS DOMICILE EN PRODUITS D'UNE AGRICULTURE DE PROXIMITÉ ET DE QUALITÉ



Nous voyons notre action comme une manière de participer au développement du territoire à travers l'alimentation.

Noémie Baudot, chargée de mission de l'association.



QUOI ?

OBJET DE L'ACTION

L'association gère l'approvisionnement local de la restauration collective de Vienne et Gartempe en mettant en réseau les agriculteurs locaux et les acheteurs de la restauration hors domicile en demande d'alimentation durable et locale.

QUI ?

PORTEUR DE L'ACTION

L'association « **Mont'Plateau** » fondée en 2016 est composée d'une quarantaine d'adhérents et constituée de plusieurs collègues : producteurs, acheteurs, citoyens et personnes morales associées.

OÙ ?

PÉRIMÈTRE DE L'ACTION

Elle agit à l'échelle de la communauté de communes de Vienne et Gartempe, dans le département de la Vienne en milieu majoritairement rural et assez modeste.

POUR QUI ?

PUBLIC BÉNÉFICIAIRE

Le public visé sont les établissements proposant de la restauration hors domicile comme des cantines scolaires, des maisons de retraite, des restaurants ou plus largement des épiceries. Le bénéficiaire final (indirect) reste le citoyen de Vienne et Gartempe.

POURQUOI ?

PROBLÈME À RÉSOUDRE, CONTEXTE, OBJECTIFS POURSUIVIS

L'idée vient d'un besoin de renforcer un réseau autour de l'alimentation pour répondre à une demande d'approvisionnement en produits locaux et de qualité, menant à la création de l'association.

L'association souhaite ainsi valoriser le travail des producteurs, mettre en avant des pratiques plus respectueuses de l'environnement et permettre à un plus grand nombre d'accéder à des produits de meilleur goût et plus sains.

Selon l'association, l'axe alimentaire est trop souvent oublié des réflexions politiques sur le territoire. Mont'Plateau affirme ainsi qu'« on ne se rassemble pas aujourd'hui autour de l'alimentation alors que l'enjeu est fort pour le développement durable à l'échelle locale. C'est un enjeu systémique sachant qu'on touche à la fois au secteur agricole, au développement économique du territoire mais aussi à la santé, à l'éducation, à l'environnement et au social. »

COMMENT ?

DESCRIPTION DE L'ACTION ET DES MOYENS MIS EN PLACE

L'association est fondée sur la coopération entre acteurs, qui constitue sa raison d'être et sa façon de fonctionner. L'animation du réseau mis en place consiste à rencontrer régulièrement les membres de l'association et à organiser les réunions opérationnelles pour le fonctionnement du circuit-court créé. L'association constitue en quelque sorte, une structure-référente pour l'approvisionnement de la restauration collective auprès de laquelle les acheteurs et les producteurs se renseignent.

Un système participatif de garantie de qualité est en train d'être mis en place pour garantir la qualité des produits ainsi que l'impact environnemental et social de la production. Tous et toutes travailleront ensemble à garantir cette qualité.

Donner de la visibilité à l'action de l'association et communiquer autour des impacts de la relocalisation de l'alimentation permet de donner envie à de nouveaux acteurs et ainsi de renforcer le réseau, tant du côté des acheteurs que du côté des producteurs. C'est un axe important du travail de l'association.

DIFFICULTÉS ET LIMITES RENCONTRÉES

Les capacités financières de la structure sont un frein majeur de développement et de pérennisation de l'activité : il devient urgent de trouver des financements plus pérennes en capacité de financer le poste de la salariée. Le manque de disponibilité et de réactivité de chacun des adhérents (acheteurs, producteurs et structures impliquées) vis-à-vis des actions menées est également une difficulté à surmonter par la salariée. De plus, le président porte seul une partie importante des tâches du bureau, ce qui pose des questions de gouvernance. Il y a aussi un manque de compétences techniques en communication en partie pallié par le partenariat développé avec Radio Agora, une radio locale.

PERSPECTIVES

Un projet de concertation territoriale autour de l'alimentation vient d'être lancé. Cette démarche participative vise à réunir des personnes et structures de différents champs d'action autour de la question de l'alimentation pour réfléchir ensemble à d'éventuels projets. L'idée serait de les inscrire dans le projet de territoire de la Communauté de communes de Vienne et Gartempe. Une stagiaire a été chargée de démarrer la mise en place de la concertation.

Un projet de livre sur la transition alimentaire prenant pour exemple Mont'Plateau est en cours de construction avec la maison d'éditions l'Escampette.

Des visites sur site pour découvrir d'autres projets similaires sont envisagées même si la réalisation n'est actuellement pas possible, faute de ressources humaine et financières.

QUELS OUTILS POURRAIENT AIDER L'AVANCÉE DU PROJET ?

Pour avancer dans son travail, Mont'Plateau aurait besoin d'outils de communication externe peu chronophages et efficaces et de communication interne entre acheteurs et producteurs. Un besoin de montée en compétence technique pour l'animation de réunions participatives se fait également sentir.

POUR VOUS, VOUS AUREZ RÉUSSI QUAND ?

« Lorsque les acheteurs et producteurs travailleront ensemble en totale autonomie, sans l'aide de l'association mais également lorsque les acteurs du territoire, dont les collectivités et les acteurs économiques, s'empareront réellement de la question alimentaire. »

RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS

HISTORIQUE

- Relations initiales avec les 8 communes qui étaient concernées par l'approvisionnement du magasin de producteurs plus le service LEADER de la Cdc
- Relations compliquées avec la CdC de Vienne et Gartempe pendant les 3 premières années avec une mauvaise approche (demandeur de subvention) et un manque de dialogue réel

LIEN ACTUEL

- Début 2019, un retour vers la CdC est fait pour demander un appui politique. Le lien est à présent fait via deux personnes référentes et des réunions mensuelles ont lieu, notamment sur des aspects de concertation territoriale
- Une réunion a eu lieu avec les maires et les maraîchers pour une partie du territoire
- Relation qui renaît entre l'association et les collectivités qui se sont dans le passé moins intéressées à la question

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

- Réfléchir avec les collectivités sur la concertation territoriale pour construire ensemble
- Augmenter la technicité des réunions avec les personnes de l'approvisionnement pour que ces rencontres soient complètes et efficaces
- Continuer à inviter les collectivités aux réunions, les solliciter sur les interrogations de l'association
- Continuer à aller aux réunions des collectivités concernant le Plan Climat et le projet de territoire

CONTACT

Noémie Baudot
Chargée de mission de l'association
contact@montplateau.org
05 49 91 03 97 – 06 52 49 52 08

<https://montplateau.org/>

TERRES EN CHEMIN

SOUTENIR L'AGRICULTURE LOCALE ET PAYSANNE
EN PRÉSERVANT LE FONCIER AGRICOLE ET
EN INSTALLANT DES AGRICULTEURS



QUOI ?

OBJET DE L'ACTION

Une société coopérative, gouvernée collectivement par les agriculteurs, les élus et les citoyens de la commune d'Alloue, qui travaille sur la préservation des terres agricoles. Stockage foncier, aide à la transmission et à l'installation de porteurs de projets agricoles en agriculture paysanne ou biologique.

QUI ?

PORTEUR DE L'ACTION

La SCIC « **Terres en chemin** » créée en 2016 par une commission agricole de la commune d'Alloue. Elle compte aujourd'hui une trentaine de coopérateurs (sur une commune de 500 habitants) dont des agriculteurs, des citoyens, des associations locales, des organisations comme le syndicat agricole de la Confédération Paysanne et 2 co-gérants, tous deux issus de l'agriculture de la commune, l'un étant à la retraite et l'autre en début de carrière. La SCIC travaille main dans la main avec l'association « Champs du Partage », qui développe une dynamique d'espaces-tests agricoles sur les départements de Charente, de Charente-Maritime, des Deux-Sèvres et de la Vienne.

OÙ ?

PÉRIMÈTRE DE L'ACTION

Sur la commune d'Alloue, en Charente, milieu modeste et rural, situé à une heure de route de Poitiers, d'Angoulême et de Limoges.

POUR QUI ?

PUBLIC BÉNÉFICIAIRE

Les actions bénéficient à l'économie de la commune dont la principale activité est l'agriculture. Les premiers bénéficiaires sont les agriculteurs souhaitant transmettre leur exploitation et ceux désirant s'installer car tous sont accompagnés par Terres en Chemin.



Si l'on veut accueillir de nouveaux agriculteurs sur une commune il faut faire en sorte qu'ils aient envie de venir y vivre, qu'ils s'intègrent bien, notamment socialement.

Christian Leduque, co-gérant de la SCIC.

POURQUOI ?

PROBLÈME À RÉSOUDRE, CONTEXTE, OBJECTIFS POURSUIVIS

Le nombre d'installations étant moins important que celui des départs à la retraite dans le secteur agricole allousien, il s'agit d'inverser la tendance pour éviter à terme le déclin de l'agriculture. Les membres de la SCIC ont réfléchi aux facteurs pouvant expliquer ce nombre décroissant d'exploitations agricoles. Ainsi sont ressortis d'une part l'accès au foncier pour les personnes souhaitant s'installer et d'autre part le fait que la majorité de ces personnes ne sont pas issues du milieu agricole, ayant parfois des difficultés à ancrer leur activité dans le territoire.

L'enjeu est de créer du lien entre distributeurs, producteurs et structures publiques en demande pour développer des débouchés locaux car la production agricole ne suffit pas. Il faut avant tout la vendre pour en vivre et la situation géographique isolée d'Alloue amplifie le besoin de filières de commercialisation locales.

COMMENT ?

DESCRIPTION DE L'ACTION ET DES MOYENS MIS EN PLACE

Suite aux dernières élections municipales de la mairie d'Alloue, une commission agricole a été mise en place composée d'agriculteurs, des élus et des citoyens pour engager une réflexion autour de l'agriculture allousienne, principale activité économique. Petit à petit la discussion s'est tournée vers les freins à l'installation et donc les solutions envisageables pour surmonter ces freins. Pour choisir la structure la plus adaptée aux besoins, les différentes formes juridiques possibles ont été étudiées et la commission a décidé de la création d'une SCIC en 2016.

Terres en Chemin loue la terre aux agriculteurs souhaitant arrêter leur activité et les met en prairies. Ainsi, l'activité agricole y est maintenue et les aides européennes de la politique agricole commune aussi. Le futur retraité peut aborder sa transmission progressivement sans l'inquiétude de devoir tout transmettre dans l'immédiat car il perçoit un loyer pour ses terres. Les prairies sont entretenues et fauchées par des agriculteurs coopérateurs et le foin vendu revient à la SCIC. Des porteurs de projets agricoles sont accueillis en commission et il y a un accompagnement pour la transmission-installation des exploitations agricoles, l'agriculteur propriétaire ayant toujours une part importante de la décision. L'association « Champs du Partage » intervient en soutien à la commission pour cet accompagnement.

Certaines des terres louées par Terres en Chemin sont destinées à accueillir des porteurs de projets agricoles souhaitant tester leur activité avant de se lancer dans l'agriculture : ce sont des espaces-tests. Si les porteurs de projet s'y plaisent et réussissent à tirer un chiffre d'affaires de leur activité, la terre en espace-test ne l'est plus et le propriétaire peut être amené à la céder au porteur de projet pré-installé par la couveuse.

La gouvernance est partagée avec la particularité d'avoir néanmoins le collègue des agriculteurs et des fondateurs (dont le maire de la commune) de la SCIC ayant un poids plus important que les autres. L'idée est de pouvoir garder l'orientation générale des actions vers une inversion de la courbe du nombre d'exploitations agricoles en favorisant l'agriculture biologique ou paysanne. Une réunion publique avait initialement lieu tous les ans pour permettre aux

citoyens d'être tenus informés des avancées des actions, aujourd'hui c'est l'assemblée générale qui fait office de réunion ouverte.

DIFFICULTÉS ET LIMITES

RENCONTRÉES

Une des difficultés souvent rencontrée est les freins administratifs sur les dépôts de dossier de la SCIC pour obtenir des financements ou des soutiens autres de par le caractère original du projet qui « ne rentre pas dans les cases ». Tout l'historique et toutes les actions sont obligatoirement présentées en détail à chaque fois et l'explication du choix de la structure juridique doit aussi être fait.

Une autre limite est le manque de ressources humaines.

QUELS OUTILS

POURRAIENT AIDER L'AVANCÉE DU PROJET ?

Des compétences administratives et juridiques sont requises, la pérennisation d'un poste d'ingénieur de projet permettrait de faire avancer l'action et de la rendre durable dans le temps.

POUR VOUS, VOUS AUREZ

RÉUSSI QUAND ?

« Dans un premier temps, lorsque nous serons repartis sur une courbe ascendante d'installations, qu'il y aura plus d'installés que de départs à la retraite et lorsque nous aurons satisfait les besoins locaux. De façon plus large, lorsque la société s'engagera dans une nouvelle phase où l'agriculture retrouvera une place... »

RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS

Pour rappel, la SCIC Terres en Chemin a été créée sous l'impulsion de la mairie d'Alloue. Les relations avec la Communauté de Communes Charente Limousine existent. Celle-ci est invitée aux réunions de travail depuis le début de la réflexion. Néanmoins, peu de réactivité aux sollicitations a été observée et Terres en Chemin continue donc d'aller vers la CdC pour sensibiliser les élus et faire évoluer la relation vers un véritable lien de travail.

CONTACT

Christian Leduque
Co-gérant de la SCIC
christian.leduque@wanadoo.fr
06 30 46 23 96

Plus d'infos sur <https://www.youtube.com/watch?v=Deq39xg3LVM>

CETTE DERNIÈRE PARTIE VOUS PROPOSE UNE REVUE DES DIFFÉRENTS DISPOSITIFS EN RÉGION DÉJÀ MOBILISÉS PAR TOUTES LES STRUCTURES ENQUÊTÉES DANS LE CADRE DE CE TRAVAIL.

EN GUISE DE VADE-MECUM,

Vous trouverez ici quelques recommandations issues de l'enquête, à l'usage de porteurs de projets :

- « Partir d'une idée, la faire mûrir et évoluer jusqu'à la définition précise du projet », ça prend du temps et cela mérite d'être réfléchi à plusieurs au sein du collectif,
- Il peut être précieux de s'entourer de personnes ressources, notamment celles qui constituent l'ingénierie territoriale de proximité. Ces personnes peuvent apporter un accompagnement de l'aide à la définition du projet dans toutes ses dimensions à la recherche et l'obtention de financements. Ces personnes ressources peuvent être sollicitées dans différents lieux : commune, communauté de communes ou d'agglomération (intercommunalité), Pays ou Pôle territorial, groupe d'action locale Leader, Parcs naturels régionaux, agences et services départementaux ou régionaux, administrations déconcentrées de l'Etat: DDTM, DRAAF...)
- La recherche de financements mérite d'être engagée une fois que le projet est mûr et ses conditions de réussite bien identifiées. Le cas échéant, les conditions d'éligibilité des dispositifs financiers peuvent amener à infléchir le projet, pour conforter sa faisabilité.
- Dans le cas d'une réponse à un appel à projet (qu'il se renouvelle ou pas d'une année sur l'autre), il est judicieux de solliciter les personnes en charge de l'instruction bien en amont de la date limite de dépôt de candidature,
- Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine peut répondre à différentes demandes d'information, qui relèvent notamment de la compréhension des politiques publiques, du repérage des principaux dispositifs financiers, de la connaissance du système d'acteurs et des personnes ressources incontournables à mobiliser.

REVUE DES FINANCEMENTS MOBILISÉS

L'appel à projet « Soutien à l'émergence de nouveaux Projets Alimentaires Territoriaux »

Financeurs : Ministères de l'Agriculture et de l'Alimentation, de la Santé et des Solidarités, de la Cohésion des Territoires et l'ADEME, à travers le Programme National pour l'Alimentation (PNA)

Structures éligibles :

- organismes publics ou privés à but non lucratif œuvrant dans le domaine de l'alimentation,
- entreprises ou structures à but lucratif pour des projets d'intérêt collectif, exemplaires, innovants,
- personnes morales de droit public ou personnes morales de droit privé habilitées au titre de l'aide alimentaire pour les projets relevant de la distribution de denrées aux personnes démunies.

Ils l'ont eu : MontPlateau

L'appel à projet « Développement des circuits alimentaires locaux et des projets alimentaires de territoires (PAT) »

Financeurs : Région Nouvelle-Aquitaine/DRAAF Nouvelle-Aquitaine.

Structures éligibles : Toute entité dont l'activité contribue au développement de circuits alimentaires locaux en groupe structuré ou en cours de construction : collectivité, producteurs, entreprises, associations...

Ils l'ont eu : La Smalah

Le dispositif local d'accompagnement

Financeurs : Haut-commissariat à l'économie sociale et solidaire rattaché au Ministère de la transition écologique et solidaire, la Caisse des Dépôts, le Fonds Social Européen

Structures éligibles :

Structures rattachées à l'ESS sous les formes suivantes :

- associations employeuses de moyennes et petite tailles,
- structures de l'insertion,
- coopératives à finalité sociale,
- entreprises du secteur adapté et protégé.

L'aide à l'investissement pour l'équipement des associations

Financier : Fondation de France

Structures éligibles : Associations.

Ils l'ont obtenu : L'Usine Végétale

L'aide pour « Fonctionnement et actions innovantes »

Financeurs : Direction Régionale de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) avec le concours des Directions départementales de la cohésion sociale et de la protection des populations via le Fond pour le Développement de la Vie Associative (FDVA)

Structures éligibles : Associations répondant aux trois conditions du tronc commun d'agrément : l'objet d'intérêt général, la gouvernance démocratique et la transparence financière, en Nouvelle-Aquitaine.

Ils l'ont obtenu : MontPlateau, La Smalah, L'Usine Végétale

L'appel à projet « Vendanges d'idées »

Financier : Fondation de France

Structures éligibles : Personnes ou groupes de personnes habitant ou travaillant sur le territoire, porteurs d'idées nouvelles et socialement utiles avec une mise en œuvre via une structure associative, publique ou coopérative, existante ou à créer.

Ils l'ont obtenu : Les Râteleurs

L'appel à projet « Ruralités »

Financier : Région Nouvelle-Aquitaine

Structures éligibles : Commune et /ou une association ayant conventionné avec une commune cheffe de file, réservé aux communes de moins de 3500 habitants (hors unités urbaines).

Ils l'ont obtenu : Entre2Mondes, La Smalah

L'appel à projet « Projets locaux de développement social »

Financeur : Département de la Gironde

Structures éligibles :

- associations loi 1901,
- collectivités territoriales girondines et leurs groupements,
- établissements publics présentant des compétences dans le champ de l'accompagnement des personnes fragilisées,
- toute structure relevant du champ de l'ESS.

Ils l'ont obtenu : Les Râteleurs

L'appel à projets « Partenariats associatifs – Environnement et développement durable »

Financeur : DREAL Nouvelle-Aquitaine

Structures éligibles : Associations loi 1901 situées en Nouvelle-Aquitaine porteuses d'un projet lié à la promotion de l'environnement et du développement durable sur le territoire régional.

Ils l'ont obtenu : Les Râteleurs

L'appel à projets « Transition alimentaire et agro-écologique »

Financeur : Fondation Carasso

Structures éligibles : Organismes à but non lucratif, organisations collectives d'acteurs et unités de recherche. Priorité donnée aux projets co-portés par plusieurs structures, impliquant les chercheurs, les producteurs, les acteurs locaux, les collectivités et les citoyens-consommateurs.

Ils l'ont obtenu : Les Râteleurs

L'appel à manifestation d'intérêt « Innovation Sociale »

Financeur : Direction Economie Sociale et Solidaire de la Région Nouvelle-Aquitaine

Structures éligibles :

- entreprises
- collectivités et établissements publics
- organisations syndicales/pro
- associations

Ils l'ont obtenu : MontPlateau, Les Râteleurs, Terres en Chemin

Aide dans le cadre des contrats de vill

Financeurs : Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) et collectivités signataires

Structures éligibles : Associations loi 1901

Ils l'ont obtenu : Les Râteleurs

Aide pour le fonctionnement des entreprises ESS : AMPLI

Financeur : Région Nouvelle-Aquitaine

Structures éligibles : Entreprises de l'ESS de Nouvelle-Aquitaine.

Ils l'ont obtenu : Entre2Mondes

L'appel à manifestation d'intérêt « Tiers-Lieux »

Financeur : Région Nouvelle-Aquitaine

Structures éligibles :

- Associations,
- Collectivités locales et leurs regroupements dans le cadre de partenariats avec les collectifs d'utilisateurs,
- Entreprises TPE et PME de l'ESS.

Ils l'ont obtenu : La Smalah, L'Usine Végétale, Entre2Mondes



Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine (PQN-A), animateur du réseau des démarches alimentaires de territoires

Après avoir organisé conjointement les États Généraux de l'Alimentation (EGA) en 2017, les services de l'Etat (DRAAF Nouvelle-Aquitaine) en partenariat avec ceux de la Région Nouvelle-Aquitaine ont donné suite à cet effort de concertation engagé avec tous les acteurs de la filière agricole et alimentaire. La démarche a abouti en 2018 avec l'élaboration d'une Feuille de route commune intitulée « Agriculture, Alimentation et Territoires, pour une alimentation durable et locale en Nouvelle-Aquitaine ». Elle propose une vision consolidée des actions menées par la Région et l'Etat en faveur des circuits alimentaires locaux et de l'ancrage territorial des filières alimentaires.

Sur son volet territorial, la feuille de route a pour objectif de soutenir les démarches alimentaires locales « allant de la simple structuration de circuits alimentaires pour la restauration hors domicile à la mise en place de systèmes alimentaires territoriaux, permettant de mettre en synergie l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur alimentaire. » C'est dans ce cadre que s'inscrit l'action de PQN-A sur son chantier « Agriculture de proximité ».

PQN-A anime ce réseau depuis janvier 2019 pour contribuer à :

- la création d'une culture commune à tous les acteurs sur le sujet,
- l'identification des problématiques rencontrées sur le territoire régional
- la montée en compétences de tous les acteurs concernés

Le travail de PQN-A en tant qu'animateur s'articule autour de l'organisation de rencontres, de temps d'échanges et de capitalisation pour informer les acteurs, les mettre en lien et débattre des différentes approches et méthodologies existantes.



Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine

Ecosystème Darwin - 87 Quai de Queyries - 33 100 Bordeaux
05 56 90 81 00 / contact@pqn-a.fr

www.pqn-a.fr



Avec le soutien de :

